

Aurore Gaillet

Le droit public allemand et la Première Guerre mondiale

Thèmes : Allemagne - Droit constitutionnel - Histoire constitutionnelle - état d'exception - Weimar - Droit administratif

La Première Guerre mondiale confronte le droit public allemand à deux tendances et évolutions majeures, souvent contradictoires, mais qu'il convient de mettre en balance pour saisir toute la complexité de cette période charnière située entre deux siècles. D'une part, au regard du renforcement de l'État et de la concentration des pouvoirs qu'elle emporte, la guerre fait peser de nouvelles menaces sur l'État de droit allemand, dans ses traductions politiques comme économiques. D'autre part, au regard des évolutions et réflexions qu'elle suscite et nourrit, qu'il s'agisse de la parlementarisation du régime ou de l'enrichissement du droit administratif, la guerre est également porteuse d'impulsions fondamentales pour le renouvellement du droit public allemand

TEXTE INTEGRAL : <http://juspoliticum.com/article/Le-droit-public-allemand-et-la-Premiere-Guerre-mondiale-1067.html>